

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024**

Session extraordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron, le 16 décembre 2024 à 19 h 45 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1  
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présent monsieur le directeur général Martin Tremblay et madame la greffière adjointe Françoise Ruel.

\*\*\*\*\*

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) Période de questions.**
- 4) Approvisionnement en carburant pour l'année 2025 – Adjudication du contrat.**
- 5) Entretien des patinoires – Adjudication de contrats.**
- 6) Réparation d'un camion (67-16) – Adjudication du contrat.**
- 7) Réparation d'une pelle excavatrice (65-95) – Adjudication de contrat.**
- 8) Cain Lamarre s.e.n.r.c.l. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.**
- 9) Les installations électriques R. Théberge inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant le puits du chemin du Bassin (TECQ 2019-2024).**
- 10) Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement et sécurisation – Ajout d'un signataire.**
- 11) Terrain municipal commercial sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854) – Annulation de la promesse de vente et appel de projets.**
- 12) Terrain municipal, secteur Sawyerville (lot 4 488 278) – Vente.**
- 13) Ressources humaines – Embauche de deux journaliers au Service des travaux publics.**

- 14) **Ressources humaines – Entente relative au remplacement de l’emploi permanent à titre de préposé à l’entretien des bâtiments et journalier conducteur au Service des travaux publics.**
- 15) **Ressources humaines – Entente relative à la création d’un emploi permanent à titre de technicien en développement durable au Service des travaux publics.**
- 16) **Ressources humaines – Création d’un emploi cadre à titre de greffier.**
- 17) **Ressources humaines – Révision d’une modalité contractuelle d’un emploi cadre.**
- 18) **Amélioration du déploiement de la couverture cellulaire – Appui.**
- 19) **Emprunt avec la Caisse Desjardins – Modification à l’entente de remboursement.**
- 20) **STZ Diesel inc. – Paiement d’honoraires professionnels concernant la réparation d’un camion (28-06).**
- 21) **Fête de la Saint-Jean-Baptiste – Positionnement.**
- 22) **Période de questions.**
- 23) **Levée ou ajournement.**

\*\*\*\*\*

**1) Constatation de la régularité de l’avis de convocation.**

La greffière adjointe certifie que l’avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l’heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l’ouverture de la séance formant le quorum, l’assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d’assemblée, monsieur le maire Mario Gendron.

**2) Adoption de l’ordre du jour.**

Résolution 2024-12-10008

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Approvisionnement en carburant pour l’année 2025 – Adjudication du contrat.**

Résolution 2024-12-10009

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'approvisionnement en diesel et essence pour l'année 2025, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Prix du transport (taxes en sus)	
	Diesel	Essence
Chauffage P. Gosselin	- 0.0450 \$	- 0.0300 \$
Harnois Énergies	- 0.0600 \$	- 0.0400 \$
Pétroles Sherbrooke	- 0.0615 \$	- 0.0395 \$
Pierre Chouinard et fils	- 0.0548 \$	- 0.0548 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'adjuger le contrat pour l'approvisionnement en diesel et essence pour l'année 2025 à Pierre Chouinard et fils, conformément à sa soumission ouverte le 5 décembre 2024 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur du Service des travaux publics est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5) Entretien des patinoires – Adjudication de contrats.

Résolution 2024-12-10010

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'entretien et la surveillance des patinoires, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Prix / secteur / semaine (taxes en sus)		
	Cookshire	Johnville	Sawyerville
Félix Bouchard		1 300 \$	
Jeff Cross			1 150 \$
Les Entretien LB s.e.n.c.	1 750 \$		1 750 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordonnatrice des loisirs, communications et vie culturelle et du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu :

QUE les contrats pour l'entretien et la surveillance des patinoires soient adjugés comme suit :

- pour le secteur Sawyerville, un montant hebdomadaire de 1 150 \$ (taxes non applicables) à monsieur Jeff Cross, conformément à sa soumission datée du 26 novembre 2024 et aux documents d'appel d'offres;
- pour le secteur Johnville, un montant de 1 300 \$ (taxes applicables en sus) à monsieur Félix Bouchard, conformément à sa soumission datée du 6 décembre 2024 et aux documents d'appel d'offres;

QUE l'entretien et la surveillance de la patinoire du secteur Cookshire, ainsi que l'anneau de glace du secteur Johnville, soient exécutés par les employés

municipaux, incluant un suivi au conseil municipal par un registre d'activités (visites et travaux);

QUE la coordonnatrice des loisirs, communications et vie culturelle soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Réparation d'un camion (67-16) – Adjudication du contrat.**

Résolution 2024-12-10011

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la réparation du camion numéro 67-16, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Objet	Prix (taxes en sus)
Peintures Véhicules Lourds inc. (PVL)	Peinture	29 500,00 \$
Labrie Environmental Group ULC (LabriePlus)	Peinture, vérifications et réparations	29 799,89 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'adjuger le contrat pour la réparation du camion numéro 67-16 au montant de 29 799,89 \$ (taxes applicables en sus) à Labrie Environmental Group ULC (LabriePlus), conformément à sa soumission datée du 28 novembre 2024 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur du Service des travaux publics est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7) Réparation d'une pelle excavatrice (65-95) – Adjudication de contrat.**

Résolution 2024-12-10012

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la réparation de la pelle excavatrice numéro 65-95, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Prix (taxes applicables en sus)
DD Pièces inc.	7 415 \$
Terapro Construction	6 000 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat pour la réparation de la pelle excavatrice numéro 65-95 au montant de 6 000 \$ (taxes applicables en sus) à Terapro Construction, conformément à sa soumission datée du 17 octobre 2024 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur du Service des travaux publics est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8) Cain Lamarre s.e.n.r.c.l. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.**

Résolution 2024-12-10013

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement au montant de 639,35 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l., définis comme suit :

Objet	Montant
1. Litige juridique – Recouvrement de créances	345,80 \$
2. Dossier général – Avis juridique de projet d'entente	293,55 \$
Total :	639,35 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9) Les installations électriques R. Théberge inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant le puits du chemin du Bassin (TECQ 2019-2024).**

Résolution 2024-12-10014

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 5 283,10 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Les installations électriques R. Théberge inc. concernant le puits du chemin du Bassin.

Cette dépense est financée par le Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports (PAVL) 2019-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10) Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement et sécurisation – Ajout d'un signataire.**

Résolution 2024-12-10015 – Modification au dépôt de demande  
(résolution 2024-09-9807)

**Programme :** Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du Ministère des Transports et de la Mobilité durable

**Volet :** Redressement – Sécurisation

**Titre du projet :** Réfection de divers segments de chemins (routes non prioritaires)

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets, et/ou monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour Les Services exp inc., et/ou madame Jessica Shank, trésorière, à signer tout document ou entente relative à la résolution numéro 2024-09-9807, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11) Terrain municipal commercial sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854) – Annulation de la promesse de vente et appel de projets.**

Résolution 2024-12-10016

CONSIDÉRANT l'acceptation d'une offre d'achat pour le terrain municipal commercial situé sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854), selon la résolution 2021-10-9896;

CONSIDÉRANT la confirmation de défaut d'une obligation conditionnelle à cette acceptation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

D'ABROGER la résolution 2024-10-9896, rendant nul et sans effet tout document ou obligation s'y rattachant;

D'OUVRIER à nouveau l'appel de projets pour cet immeuble.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12) Terrain municipal, secteur Sawyerville (lot 4 488 278) – Vente.**

Reporté.

**13) Ressources humaines – Embauche de deux journaliers au Service des travaux publics.**

Résolution 2024-12-10017

CONSIDÉRANT le mouvement de personnel au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des travaux publics pour l'embauche de deux journaliers;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de retenir, selon la convention collective en vigueur, les services suivants :

Numéro de candidat	Titre	Date d'entrée en fonctions
TP-DESOLI	Journalier permanent saisonnier	2024-12-05
TP-CHAANT	Journalier permanent à temps complet	2024-12-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14) Ressources humaines – Entente relative au remplacement de l'emploi permanent à titre de préposé à l'entretien des bâtiments et journalier conducteur au Service des travaux publics.**

Résolution 2024-12-10018

CONSIDÉRANT l'absence prolongée d'un salarié à titre de préposé à l'entretien des bâtiments et journalier conducteur au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT les obligations liées à la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources humaines;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le directeur général, ou à défaut le maire, à signer la lettre d'entente numéro 12 relative à l'emploi permanent du préposé à l'entretien des bâtiments et journalier conducteur au Service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15) Ressources humaines – Entente relative à la création d'un emploi permanent à titre de technicien en développement durable au Service des travaux publics.**

Résolution 2024-12-10019

CONSIDÉRANT la croissance de fonctions en développement durable;

CONSIDÉRANT les qualifications et intérêt d'un salarié en fonctions;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources humaines;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le directeur général, ou à défaut le maire, à signer la lettre d'entente numéro 11 relative à la création d'un emploi permanent à titre de technicien en développement durable au Service des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**16) Ressources humaines – Création d'un emploi cadre à titre de greffier.**

Reporté.

**17) Ressources humaines – Révision d'une modalité contractuelle d'un emploi cadre.**

Résolution 2024-12-10020

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une modalité contractuelle d'un salarié cadre;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources humaines;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'addenda numéro 1 à la convention d'emploi du cadre au Service des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**18) Amélioration du déploiement de la couverture cellulaire – Appui.**

Résolution 2024-12-10021 – Couverture cellulaire

CONSIDÉRANT QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants;

CONSIDÉRANT QUE la procédure CPC-2-0-17 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC), notamment l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements, afin de favoriser l'accès au réseau pour les abonnés d'un autre FSC lorsqu'un service est disponible;

CONSIDÉRANT QUE cette même procédure n'oblige toutefois pas les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante dans une région donnée, limitant ainsi la portée de la mesure;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le CRTC octroient des subventions importantes aux entreprises de télécommunications pour la construction de nouvelles infrastructures cellulaires afin d'améliorer la couverture en région;

CONSIDÉRANT QUE malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'exclusivité de l'utilisation de ces tours par un seul FSC limite l'accès pour d'autres fournisseurs et constitue un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu :

DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

- D'INCLURE dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, monsieur Éric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**19) Emprunt avec la Caisse Desjardins – Modification à l’entente de remboursement.**

Résolution 2024-12-10022

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise un moratoire de capital d’une durée de neuf (9) mois pour le prêt avec la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés signé devant Me Patrick Guilbault, sous sa minute 8678, le 29 août 2017;

QUE le directeur général et la trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**20) STZ Diesel inc. – Paiement d’honoraires professionnels concernant la réparation d’un camion (28-06).**

Résolution 2024-12-10023

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d’autoriser le paiement au montant de 25 800,37 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de STZ Diesel inc. concernant la réparation du camion numéro 28-06.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**21) Fête de la Saint-Jean-Baptiste – Positionnement.**

Reporté à la séance du 3 février 2025 aux fins de consultation au préalable auprès des comités de loisirs sectoriels.

**6) Période de questions.**

Aucune.

**7) Levée ou ajournement.**

Résolution 2024-12-10024

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 20 h 02.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

---

Mario Gendron  
Maire

---

Françoise Ruel  
Greffière adjointe